

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Résultats du concours du 1^{er} septembre 2019 – Programme de Développement de carrière

Le 16 octobre 2019, Fredericton – Le Conseil des arts du N.-B. (**artsnb**) annonce aujourd’hui les résultats du concours du 1er septembre 2019 dans le cadre du programme de Développement de carrière. Neuf (9) bourses ont été octroyées, représentant un montant total de **17 072 \$**. La distribution des fonds est comme suit:

Arts sur invitation

Édith Bourget	Saint-Jacques	Arts littéraires	955 \$
Daniel H. Dugas	Moncton	Arts multidisciplinaires	1 752 \$
Martin Kutnowski	Fredericton	Musique	1 300 \$
Sylvie Pilotte	Dalhousie	Arts visuels	565 \$
Justin Sappier	Island View	Arts visuels	2 000 \$

Artiste en résidence

Sarah Harrigan	Saint John	Musique	2 500 \$
Mathieu Léger	Moncton	Arts visuels	6 000 \$

Développement professionnel

Vanessa Moeller	Moncton	Arts littéraires	1 000 \$
-----------------	---------	------------------	----------

Professionalisation et promotion

Martin Kutnowski	Fredericton	Musique	1 000 \$
------------------	-------------	---------	----------

<u>Demandes déposées</u> 23	<u>Bourses octroyées</u> 9	<u>Taux de succès</u> 34,6%
--------------------------------	-------------------------------	--------------------------------

2 boursiers sur 9 (22,2%) n'avaient jamais reçu de subvention d'artsnb auparavant.

Le programme de Développement de carrière fournit un soutien financier aux artistes professionnels souhaitant améliorer leur pratique par le biais de voyages, d'études ou de promotion. Ce programme flexible comporte **quatre** composantes distinctes :

- 1. Arts sur invitation** couvre les dépenses de voyage et d'hébergement et permet aux artistes de présenter leurs œuvres dans des événements artistiques bien établis.
- 2. Artiste en résidence** permet aux artistes de participer à des projets de résidence d'une durée de trois mois ou moins.
- 3. Développement professionnel** offre des bourses permettant de poursuivre des études ou mentorats à court ou long terme.
- 4. Professionalisation et promotion** permet aux artistes de s'avérer de services professionnels pour améliorer leur visibilité et la diffusion de leurs œuvres.

-30-

Contact pour les médias : Sarah Beth Parker, Agente de programmes, prog@artsnb.ca, 506-440-0037

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme autonome de financement des arts qui a pour mandat de faciliter et de promouvoir la création artistique et de gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels de la province. La plupart de ces programmes sont financés à partir du Fonds en fiducie pour l'avancement des arts et du ministère du Tourisme, du patrimoine et de la culture.